

## Nations Unies : le monolinguisme n'est pas une fatalité

par François-Xavier Deniau

Ambassadeur, représentant de la France auprès des organisations internationales à Vienne

**V**ienne est avec Genève et New York l'un des principaux sièges des Nations Unies. Elle est aussi une ville proche de la francophonie, non seulement parce que l'Autriche est État observateur à l'Organisation Internationale de la Francophonie, mais aussi et surtout parce que l'influence historique de la langue française y a été particulièrement importante. C'est ainsi que l'on peut entendre à Vienne ou dans ses théâtres nombre de mots français parfois germanisés, comme «retournieren».

Mais si l'Autriche cultivée a su conserver une relation forte avec la langue française, force est de constater que le bilan de la Vienne internationale est à cet égard moins satisfaisant. La Vienne internationale, c'est d'abord, sur une île du Danube, une partie du secrétariat des Nations Unies. C'est aussi l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (l'ONUDI), organisation particulièrement active en Afrique et dont le secrétariat, comme celui des Nations Unies, a deux langues de travail : le français et l'anglais. Rappelons que c'est le 1er février 1946 que, dans leur deuxième résolution, les Nations Unies définirent leurs langues officielles et les deux langues de travail du secrétariat. A l'Agence Internationale de l'Energie Atomique, principale organisation internationale viennoise, de création plus récente, c'est de facto l'anglais qui tient lieu de langue de travail. Il en est de même à l'organisation encore provisoire du Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires (l'OTICE).

Dans ce contexte, et sans doute aussi en raison de la faible représentation des pays francophones d'Afrique subsaharienne, les

règles des Nations Unies ne sont pas mises en oeuvre à Vienne dans leur intégralité, au point que la ville était considérée comme «le pire siège des Nations Unies en matière linguistique». Pouvait-on faire quelque chose ?

C'est ainsi qu'est né le 28 février 2006 le groupe des ambassadeurs francophones à Vienne, qui réunit les ambassadeurs des Etats membres de l'OIF accrédités auprès des organisations internationales. Il s'est donné pour objectif de promouvoir l'usage de la langue française dans les organisations internationales et de renforcer la solidarité entre ses membres.

Depuis lors, des évolutions positives ont été constatées.

C'est ainsi qu'à l'ONU DC, le directeur exécutif (qui maîtrise lui-même quatre des langues officielles des Nations Unies) a reconnu la nécessité de mieux mettre en oeuvre les résolutions de l'assemblée générale relatives au multilinguisme. Le service linguistique a vu son pôle francophone renforcé et des instructions ont été données pour que le site Internet de l'organisation existe en six langues. Parallèlement, le groupe francophone a fait insérer dans la résolution sur le multilinguisme adoptée en 2007 par l'assemblée générale des Nations Unies une disposition invitant les organisations à fournir l'assistance technique dans la langue des bénéficiaires, condition élémentaire - mais souvent oubliée - d'efficacité.

Mais, comme me le faisait justement remarquer un ambassadeur africain, il faut commencer par faire le ménage chez soi. Il n'était en effet pas normal que les réunions de l'Union européenne se tiennent, surtout depuis les derniers élargissements, unique-

ment en anglais. À l'initiative des représentants des pays membres de l'Union européenne également membres de l'OIF (et qui sont désormais au nombre de six sans compter les associés et les observateurs), la règle qui veut que les réunions sans interprète au sein de l'Union européenne se fassent en deux langues a été rétablie. Pour accompagner ce retour aux règles de manière pragmatique, un effort spécifique de formation en langue française a été proposé aux missions diplomatiques des 27 à Vienne.

Après un an et demi d'existence, le groupe francophone de Vienne peut se réjouir de constater que la promotion du multilinguisme est possible et que la position de la langue française s'est renforcée. Il entend bien s'investir pour poursuivre cet effort. Le multilinguisme ne saurait en effet être réduit, comme ont tendance à le faire des esprits étroitement comptables, à une dépense supplémentaire. De même que la diversité culturelle, il est en effet au coeur même des Nations Unies et permet non seulement de manifester le respect que les différentes cultures et aires linguistiques doivent avoir les unes pour les autres, mais aussi d'enrichir la pensée. Car au-delà de la précision lexicale, c'est une manière différente d'appréhender le monde, c'est un degré plus ou moins élevé de précision juridique, qui peuvent être obtenus par le respect de la diversité des langues. Dans un monde menacé par ce qu'il est convenu d'appeler le choc des cultures, la promotion du multilinguisme constitue un élément essentiel d'une meilleure communication et d'une meilleure compréhension entre les peuples. Nous nous efforçons d'y apporter notre contribution. ■